

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 31 (1943)

Heft: 637

Artikel: Correspondance : complément à une critique

Autor: Evard, Marguerite

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-264844>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 23.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Soutenez votre „Mouvement“ en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité

...A GENÈVE

ÉCOLE D'ÉTUDES SOCIALES

GENÈVE
Subventionnée par la Confédération
Semestre d'été : 27 avril - 4 juillet 1943
Culture féminine générale
Formation professionnelle d'assistantes sociales (protection de l'enfance, etc.), de directrices d'établissements hospitaliers, secrétaires d'institutions sociales, bibliothécaires, laborantines.
Des auditeurs sont admis à tous les cours.
Pension et cours ménagers, cuisine, coupe, etc., au Foyer de l'École (villa avec jardin).
Progr. (50 et) et renseignements : Route Malagnou, 3

Hôtel des Familles

GENÈVE
„Christliches Hospiz“
en face de la gare
TOUT CONFORT
Chambre depuis Fr. 4.50

ÉLECTRICITÉ - EAU - GAZ
TÉLÉPHONE

MAGNENAT

28, RUE DU MONT-BLANC
GENÈVE - TÉLÉPH. 2.28.72

M. BORNAND

8, Cours de Rive (Angle rue Pierre-Fatio)
Tous genres de meubles en fer et rotin
Téléphone 4.98.07

Vous trouvez

toujours un beau choix de plantes vertes et fleuries, fleurs coupées.
Bouquets et Couronnes, chez

E. Preisig, Horticulteur-fleuriste

Rue de Villereuse Genève

Fraise & C^{ie} TEINTURIERS

conseillent bien, exécutent au mieux
Tous Travaux de Teinture et Nettoyage

Magasins : 9, Quai des Bergues - Tél. 2.47.35
7, Rue de Rive - Tél. 5.19.37
2, Rue Michel-du-Crest - Tél. 4.17.39
Usine et magasin : 53, Rue de St-Jean - Tél. 2.35.95

...A VEVEY

AGENCE DE LA HARPE S. A.

50, rue d'Italie VEVEY Téléphone 5.13.38
Voyages - Expéditions - Affaires immobilières

Beau choix de Corsets, Ceintures, Gaines, Soutiens-gorge.
Mesures - Réparations - Transformations
Corsets Gaby 6, Place de l'Ancien-Port
A. BASSIN VEVEY

FREY - WICKY TISSUS - VEVEY

Trousseaux - Draperies
Toileries - Soieries

éducateurs de profession et de la famille pour le meilleur profit de la jeunesse, de l'« avenir du pays », par une large expansion de ses tendances morales et spirituelles, sans omettre un soin idéal religieux. Mais peut-être faudra-t-il un siècle pour appliquer Adolphe Ferrière comme Henri Pestalozzi !

Marguerite EVARD.



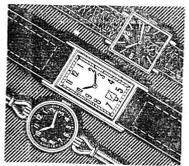
POMPES FUNÈRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Carouge et Lancy
5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}

Téléphone : 4.32.85 (permanent)

EN CAS DE DÉCÈS

s'adresser au téléphone de suite à l'adresse ci-dessus
FORMALITÉS GRATUITES



HORLOGERIE BIJOUTERIE ORFÈVRE

E. Zbinden-Tissot

3, Coutance les bourses
le choix pour toutes les bourses



La Maison de la Laine et de tous les tricotages

TRICOTEUSE DE LA MADELEINE

1, rue du Vieux-College - Genève (côté Poste) Tél. 4.59.91

Explications gratuites de M^{me} V. Renaud

Pour déménager à des prix raisonnables adressez-vous donc à

SAUVIN SCHMIDT & C^{ie} S. A. GENÈVE - Rue des Gares - Tél. 2.63.13

et développer ses richesses d'âme, de caractère et d'intelligence, autant que ses aptitudes manuelles. Plus complètement que les systèmes anciens, la psychopédagogie a expérimenté les méthodes qui font appel à l'effort maximum de l'élève — non pas celui qu'imposent par contrainte le maître, le programme, l'examen — mais bien cet entraînement d'enthousiasme que le jeune, qui a pris feu pour l'étude, s'impose à soi-même joyeusement, libre d'atteindre au but, à son rythme, et pour le complet épanouissement de ses forces vives : c'est la même satisfaction que celle du bambin fabriquant ses jouets, de l'inventeur à sa création, du poète à ses vers, de l'écrivain qui « nage dans la joie » en son travail d'élection (nous en avons fait l'expérience avec de très bien doués des deux sexes entre 17 et 20 ans).

Une jeune mère, qui n'a pas pratiqué la psychopédagogie, la génétique ou la pédagogie, trouva un intérêt si intense à ce volume, que nous pouvons affirmer qu'il est à la portée de tous les parents et maîtres, sans initiation. S'il pouvait être adopté, comme l'Emile de Rousseau il y a 150 ans, il créerait une collaboration des

Correspondance

Complément à une critique

St-Sulpice (Vaud) le 8 avril 1943.

Chère Mademoiselle,
L'ouvrage d'Adolphe Ferrière, docteur en sociologie *Nos enfants et l'avenir du pays* fut présenté au *Mouvement Féministe* par un trop petit côté pour en faire comprendre la valeur. La psychopédagogie appliquée à l'éducation a mieux à faire que d'amuser des marmots et réduquer des défectifs en récupération ! L'École sur mesure est bien autre chose : elle est capable de mettre chacun — élèves, parents et maîtres — à connaître

1 Voir notre numéro du 20 mars 1943.

Le Service social de justice.

Le Service social de justice de Lausanne est maintenant assumé par M^{me} Madeleine Pidoux, qui a pris la succession de M^{lle} M. L. Cornaz, passée à l'Office cantonal des mineurs. Une des tâches absorbantes de ce service est le recouvrement des dettes alimentaires, dont les mensualités sont versées à son compte de chèques postaux ; en 1942, il a pu faire rentrer de la sorte 8.000 fr. qui ont permis à des mères de famille d'acheter le pain quotidien ; trop de pères de famille se déchargent des obligations qu'ils ont vis-à-vis de la mère de leurs enfants et de leurs enfants eux-mêmes une fois qu'ils les ont quittés. « Elle n'a qu'à travailler », disent-ils sans se douter combien il est difficile pour une femme de reprendre son métier ou de se mettre à gagner sa vie, surtout quand elle n'est plus très jeune.

Le Service social de justice est en relations constantes avec le Service social, collaboration précieuse qui simplifie la tâche commune.

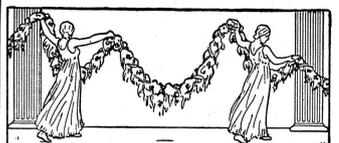
S. B.

Chez nos universitaires.

Remarquable et intéressante séance que celle organisée le 7 avril par la Section de Genève sur le *Plan Beveridge* dont beaucoup de gens parlent sans le connaître ni le comprendre. M^{lle} Hélène Heroys (Gde-Bretagne) — autrefois titulaire d'un prix de l'Association genevoise, puis plus récemment d'un prix du *Geneva Research Centre*, romancière et historienne (auteur notamment d'une étude sur *Meltemich*), et qui poursuit à Genève des travaux sur l'œuvre sociale de la S. d. N. — a présenté un magistral résumé des principales dispositions du *Plan*, accompagnant son exposé de détails personnels qui ont rendu à ses auditeurs l'homme et l'œuvre doublement intéressants. Puis M^{me} Simone Renaud (Genève) a répondu par avance aux questions que l'on entend journellement poser sur les possibilités d'application du *Plan* à la Suisse, en exposant ce qui existe chez nous en matière d'assurances sociales. On se sentait fier d'être femme après avoir entendu des femmes capables d'exposer, avec autant de cœur que de compétences, ces problèmes brûlants de l'heure actuelle — et le *Mouvement* en tout premier lieu, puisqu'il a le privilège de compter M^{mes} Heroys et Renaud parmi ses fidèles lectrices et abonnées...
E. Gd.

l'exercice d'un emploi salarié pour les femmes.

Il ne nous a pas été possible de savoir si ces dispositions datant de 1940 ont été jamais appliquées. Mais ce qui est certain, c'est qu'elles ont été abrogées (plus exactement suspendues) par une nouvelle disposition émise à la fin de 1942. Il ne semble donc pas que la menace que, chez nous, l'on brandit constamment contre le travail des femmes mariées — sans même s'inquiéter de la nécessité pour elles de ce travail, ni du nombre que, femmes seules, elles représentent ! — ait donné outre-Jura des résultats bien satisfaisants, puisque le gouvernement est revenu en arrière. Comme l'ont fait à l'usage nombre d'autres gouvernements d'ailleurs.



A travers les Sociétés

U.C.R.

Chaque année, au printemps, les coopératives romandes songent à prolonger les lignes de leurs activités. Ne faut-il pas, après un hiver de travaux et d'expériences, faire le point, tirer parti de l'avance faite et se préparer à franchir une nouvelle étape? Samedi 27 mars fut pour l'U.C.R. une journée profitable à tous points de vue ; réunions à Lausanne, les présidentes des groupes romands et quelques invitées furent mises au courant du travail du Bureau et prirent des décisions quant à l'activité future :

1. L'Assemblée générale de l'U.C.R. aura lieu à Lausanne, Maison du Peuple, le samedi 22 mai. La partie purement administrative n'y compte pas pour beaucoup. Ce qui importe, c'est le rapprochement de toutes les coopératrices, l'échange de leurs idées, leur contact avec les dirigeants du mouvement coopératif ; 2. L'Assemblée générale de la Guilde des coopératives de Suisse se tiendra à Genève le 18 juin, à l'occasion de l'assemblée des délégués de l'U. S. C. Ce sera en même temps la célébration du cinquantenaire de la Société Coopérative de Genève. Depuis 1938, l'Assemblée de la Guilde n'a pas eu lieu en pays romand... espérons que nombreuses seront les coopératrices qui pourront s'y rendre ; 3. Les trois journées pour coopératrices offertes par le Séminaire coopératif de Freidorf se dérouleront du 2 au 4 août prochain. A ce sujet, des indications paraîtront ultérieurement dans *La Coopération*. 4. L'« Aide à la paysanne » qui, en 1942, a représenté pour certains groupes de coopératrices un travail gigantesque, va reprendre et sera intensifiée dans divers endroits. Il faut, à celles qui vont se dévouer, toute la compréhension des besoins du pays, la reconnaissance vive pour les privilèges dont on y jouit encore, et, bien ancrée dans l'es-

prit, la certitude que, par la coopération, quelque chose peut être changé dans l'organisation du monde. L'aide à la paysanne, en allégeant la tâche des nombreuses femmes qui peinent à la terre, fera comprendre mieux que toute parole la qualité des principes qui sont la base de la coopération.

Des rencontres régionales sont encore prévues pour différents groupes de coopératrices au cours de l'été et contribueront à maintenir le contact jusqu'à l'automne.
E. St.

L'Institut Ménager à Genève...

procure à des jeunes filles une solide préparation ménagère. Il convient, en effet, aussi bien aux candidates à la profession nullement encombrée d'employée de maison qu'aux jeunes filles qui entreprendront plus tard un autre apprentissage. Le stage habituel est de six mois, mais il peut être réduit dans des cas spéciaux. La finance mensuelle de 50 fr. compense seulement les frais de nourriture. La plupart des élèves de l'Institut Ménager appartenant à des familles dont les conditions économiques sont défavorables, un fonds de bourses a été créé afin de les aider à faire cet apprentissage si utile.

L'enseignement pratique et théorique comprend la cuisine, le blanchissage, le repassage, le raccommodage, l'économie domestique et un peu de jardinage. Un certificat est délivré aux jeunes filles ayant suivi le cours de six mois et passé l'examen final avec succès. L'Institut Ménager est un externat. Les élèves sont libres à partir de 16 ou 17 heures, ce qui leur permet d'aider leur mère ou de suivre d'autres leçons. Sous la direction d'une maîtresse ménagère diplômée, seconde par une stagiaire également diplômée, les élèves, au nombre de 10 à 12, trouvent à l'Institut Ménager un milieu éducatif choisi, une atmosphère familiale et de camaraderie, propice à la formation du caractère.

L'Institut bénéficie, en qualité d'œuvre sociale, d'une subvention fédérale qui permet l'apport suffisant des écolages et le modique bénéfice du petit restaurant de l'école, où les élèves apprennent le service de table.

Procureur des élèves à l'Institut Ménager, c'est contribuer à relever le niveau du service de maison et à lutter préventivement contre le chômage.
V. Ch.



Une résolution de la Section bernoise.

Réunies le dernier dimanche de mars, au Daheim, sous la présidence de M^{lle} Böhlen, les suffragistes bernoises, après avoir entendu des rapports sur la campagne menée pour la collaboration de la femme à la vie communale, et exprimé leurs regrets pour le vote néfaste du Grand Conseil le 22 février dernier, ont adopté à l'unanimité les résolutions suivantes :

L'Assemblée...

remercie le Conseil d'Etat pour la façon encourageante avec laquelle il a soutenu les demandes des femmes

exprime au Comité d'action pour la collaboration de la femme à la vie communale sa satisfaction pour le travail accompli.

décide de continuer la campagne par tous les moyens

demande aux femmes bernoises de prendre inlassablement position en faveur de cette collaboration.

Imp. A.-P. RICHTER, rue Alfred-Vincent, 10, GENEVE